

2^e prix : récompense de 40.00 euros.

- MME HAINSWORTH Edda ;
- M. MARGNON Daniel.

3^e prix : récompense de 30.00 euros.

- MME DUBOIS Paulette ;
- M. COX Mervyn ;
- M. VAYNE Pierre ;
- MME TISSIER Danièle ;
- M. NEVEU Thierry.

Diverses délibérations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les offres concernant le multiservices.

Approuve le nouveau plan de financement pour demander une subvention dans le cadre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale).

Approuve le plan de financement concernant les demandes de subventions pour le gîte 5, Grand 'Cour (DETR/DSIL, fonds vert, CRST, Fonds propres).

Autorise M. le Maire à signer les marchés concernant les travaux du gîte.

Approuve le plan de financement concernant le remplacement de l'éclairage public en LED (DETR, fonds vert, CRST, fonds propres).

Autorise M. le Maire à signer les marchés concernant l'éclairage public.

Achat parcelle A320.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition d'achat concernant la parcelle A320, appartenant à Mme Raphaëlle CHARRIER et M. Maxime CHARRIER, pour un montant de 2529.00 euros. Le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires auprès du notaire concernant cet achat d'une surface de 562 m².

Charte de fonctionnement du futur réseau des bibliothèques et charte des bénévoles des bibliothèques de niveau 2 et 3.

Le Conseil Municipal, unanimement, approuve les textes de ces deux conventions.

Modification des jours d'ouverture du secrétariat de la mairie au public.

Monsieur le Maire propose de modifier les jours d'ouverture du secrétariat de la mairie au public comme suit : **du mardi au vendredi de 12h30 à 17h00**. Celui-ci sera fermé au public le lundi après-midi.

Après discussion, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la modification des jours d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

ANNEE 2024

N° 1

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 février, à 9 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de POMMIERS dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur GOURINAT Alain, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 08

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2024.

Sont présents :

Mmes BAUDAT Isabelle, CHAMBLANC Anick, MINEAU Bernadette. MM. DUMONT Pierre, GABILLAUD Jean-Claude, GOURINAT Alain, TISSIER Dominique, WATRINET Laurent.

Absent excusé : M. DEFAIT Dominique.

Absente : Mme MERLIN Marie.

Secrétaire de séance : Mme MINEAU Bernadette désigné à l'unanimité.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2023 n'apporte aucun commentaire et est adopté à l'unanimité.

Tarifs communaux 2024.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter les tarifs ci-dessus pour l'année 2024.

Terrains communaux :

Fixe le prix des terrains communaux à 3.20 € le m², hors lotissement (6.50 € le m²).

Tarifs cimetière :

Entretien d'une tombe : 25 €

Location du caveau communal : 0.50 € par jour plus ouverture et fermeture de caveau : 26.50 x 2.

Concessions à perpétuité :

2.40 m x 2.20 m = 300 €

2.40 m x 1.10 m = 150 €

Columbarium cave urne :

Les tarifs des concessions sont les suivants :

15 ans : 100 €

30 ans : 250 €

50 ans : 300 €

Salle de réunion :

Pour les habitants de la commune :

Par demi-journée : 8 €

Aux personnes de la commune : 16 €

Aux associations de la commune : gratuit

Tarifs Salle des fêtes :

Pour les habitants de la Commune et les employés communaux :

Petite Salle : 75 €

Grande Salle : 150 €

Cuisine : 45 €

(chauffage-climatisation inclus dans le prix de la location).

Autre utilisation temporaire : 20 €.

Pour les habitants hors commune :

Petite Salle : 150 €

Grande Salle : 300 €

Cuisine : 45 €

(chauffage-climatisation inclus dans le prix de la location).

Utilisation pour les associations :

4 manifestations gratuites par an (hors assemblée générale).

Au-delà, 20 € de participation pour le chauffage et la climatisation.

Sono : gratuit, mais uniquement louée aux associations.

Tennis : gratuit.

Tarifs assainissement.

Prix du m3 d'eau usée : 1.90 €/m3.

Taxe de raccordement pour tout nouveau branchement : 100.00 euros + frais de raccordement.

Mise en place d'un forfait de 30 € pour toute maison raccordée au réseau. Ce forfait ne sera pas ajouté à la facturation si le montant est supérieur à 30 €.

Vote des taux de la fiscalité directe locale. Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux des taxes comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 32.21 % (part communale à 16.00 % + part départementale à 16.21 %) ;
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 41.57 % ;
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : 12.00 %

et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Subventions aux associations.

Malgré un contexte difficile, le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient le montant des subventions allouées aux associations communales et extra communales, à l'identique de 2023.

Récompenses concours communal année 2023 des maisons fleuries.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de récompenser les lauréats du « **concours communal des maisons fleuries 2023** ». La répartition est la suivante :

Coup de cœur : récompense de 70.00 euros.

- MME CARMIGNAT Annie.

1^{er} prix : récompense de 50.00 euros.

- MME JOLY Odette ;
- MME PERRIN Evelyne ;
- MME GOURINAT Corinne ;
- M. PRUNGET Philippe ;
- MME MC EWAN Kay.

Les jours et heures d'ouverture du secrétariat de la mairie au public s'appliqueront à compter du 19/02/2024.

Les horaires de l'agence postale communale ne sont pas modifiés.

Contrat de travail M. Judicaël COUCHOUX. Actuellement en contrat à durée déterminée jusqu'au 30/06/2024. Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, la création du poste d'adjoint technique de 2eme classe et la titularisation au 01/07/2024.

Création de postes. Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ere classe et celui d'adjoint administratif principal de 1ere classe.

Médailles du travail.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention des médailles « vermeil et or » délivrées par M. le Préfet de l'Indre, à Madame Sandrine BLONDET. La remise sera effectuée prochainement.

Délégations (remplacement de M. Jean-Jacques BUREAUD).

Monsieur le Maire propose de ne pas remplacer le poste de 3^e adjoint pour les 2 ans à venir mais souhaite attribuer les délégations de fonctions précédemment accordées à M. Jean-Jacques BUREAUD à Mmes Anick CHAMBLANC et Bernadette MINEAU ainsi que les diverses délégations précédemment occupées par le 3^{ème} adjoint, celles-ci faisant déjà office.

Délégations syndicats intercommunaux.

SDEI : GOURINAT Alain, MINEAU Bernadette (titulaires) / BAUDAT Isabelle (suppléante).

SIRSA : MINEAU Bernadette, DEFAIT Dominique (titulaires) / CHAMBLANC Anick (suppléante).

Repas à domicile : CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

Epicerie sociale : CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

Delta Revie : CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

Délégations CDC.

Commission environnementale. TISSIER Dominique (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante). **Commission promotion touristique.** MINEAU Bernadette (titulaire) / BAUDAT Isabelle (suppléante). **Commission action sociale.** CHAMBLANC Anick (titulaire) / MINEAU Bernadette (suppléante).

Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la proposition du Centre de Gestion de l'Indre pour une cotisation annuelle de 20.00 euros et adhère au dispositif.

Divers.

Les travaux de la station d'épuration arrivent à leur terme et seront très prochainement réceptionnés.

Les travaux de l'allée du cimetière vont se réalisés à compter de **la 2^e quinzaine de février.**

L'acte de vente de la maison de Frûlon 91300.00 euros sera très prochainement signé avec M. et Mme Coutant.

Le 27 février aura lieu à la salle des fêtes, la réunion annuelle de la SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration) avec 60 agents des collectivités, une visite de notre station aura lieu l'après-midi.

Le 1^{er} mars, à 14h30, nous aurons le plaisir d'accueillir Mme Nadine CHAIB, secrétaire générale (sous-préfète) de la Préfecture auprès de qui nous évoquerons l'ensemble des projets communaux.

Etat civil 2023

Naissance :

HUBERT Thibault, Raphaël, né à Châteauroux, le 06/12/2023.

Décès :

TERRET Camille, Henri, décédé à Châteauroux, le 6/02/2023 ;

FAUGUET Gérard, René, décédé à Châteauroux, le 25/03/2023 ;

OUVRY Jean-Michel, décédé à Châteauroux, le 25/11/2023 ;

BUREAUD Jean-Jacques, André, décédé à Châteauroux, le 21/12/2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

